



# SCOT Plaine du Roussillon



## Ambition C



**Préserver et s'adapter**  
pour intégrer et anticiper les nouveaux enjeux environnementaux

Ambition B



Le SCOT place l'environnement au cœur de son projet et met en œuvre cette ambition à travers la valorisation des atouts du territoire qui lui confèrent une image de qualité et participent à son attractivité, ainsi que par la prise en considération des caractéristiques environnementales locales dont certaines conditionnent clairement le développement de la plaine. Elle poursuit essentiellement des objectifs de préservation des ressources en eau et des continuités écologiques, de protection contre les risques, nuisances et pollutions, d'équilibre entre les différents espaces, d'intensification de la transition énergétique et d'adaptation aux effets prévisibles du changement climatique. Ces objectifs s'inscrivent par ailleurs dans les réflexions particulières d'aménagement portées sur le littoral et en zone de montagne, visant le bon équilibre entre développement et protection sur des secteurs concernés par de forts enjeux environnementaux.



Révision du Schéma Territoriale PLAINE DU ROUSSILLON